



## Compter ce qui compte pour conserver ce qui est capital.

### Constat :

Le modèle économique des fermes agro-écologiques présente des charges et de recettes particulières qui ne sont pas visibles dans les conventions actuelles de la comptabilité.

Par exemple, une ferme agro-écologique restaure la vie des sols, favorise la lutte biologique, plante de haies, développe l'agroforesterie. Elle peut aussi porter un projet pédagogique vis-à-vis des citoyens autour d'une alimentation saine et de la gastronomie locale. Elle peut accueillir des personnes en formation, voire même en insertion.

**Coûts et temps passé : 20 K€ et  
200 jours/homme/an**

Travail rémunéré et bénévole sur une  
ferme maraîchère de 2 ha

Ce faisant, cette ferme génère de nombreux bénéfices sur le territoire, mais cela implique des coûts et du temps pour l'agriculteur, au moment de sa création ou de sa conversion. Dans les règles comptables actuelles, les coûts tombent dans les « charges », le temps passé est invisible.

Une forme de concurrence déloyale s'établit alors entre cette ferme et sa voisine, qui fonctionne à coups d'intrants chimiques sur des sols épuisés, notamment parce que le principe « pollueur-payeur » n'est pas appliqué : les coûts induits par l'agriculture de court terme se retrouvent aujourd'hui saupoudrés dans les dépenses de santé, la redevance eau, les impôts.

A court terme, ces fermes sont donc pénalisées sur le plan économique, alors qu'à moyen et long terme, ce sont elles qui font preuve d'un bon sens paysan et qui adoptent la stratégie gagnante, en préservant leurs ressources stratégiques (par exemple, un sol vivant, des auxiliaires de culture « gratuits », des compétences disponibles localement).

Et pourtant, les bénéfices rendus pour la collectivité sont multiples, généralement invisibles en comptabilité et non rémunérés : préservation de la biodiversité et de la beauté des paysages, limitation des pollutions des nappes phréatiques, création d'emploi ou de vocation, séquestration de carbone dans le sol.

**Valeur des services non rémunérés :  
3000€ / hectare**

(Maraîchage bio et agroforesterie, sur aire  
d'alimentation de captage)

**Donc il est urgent de faire évoluer les règles comptables** pour rendre visible la vraie performance des fermes, et pouvoir accélérer le développement de celles qui sont les plus vertueuses.

**Le résultat, la performance de la ferme est supérieure de 40%**

Ex : 28K€ au lieu de 20K€, en maraîchage bio inspiré de la permaculture

**La valeur de la ferme est 25% à 50% plus élevée** quand on tient compte du capital naturel et social préservé

### Comment faire ?

La valeur d'une organisation (une ferme, une entreprise) doit être regardée sous l'angle classique de son capital financier (le capital financier, la valeur des bâtiments, des outils de travail etc.), mais également sous l'angle du capital naturel et du capital social.

Pour cela, nous nous appuyons sur les quatre principes simples et fondamentaux de la méthode CARE (Comptabilité Adaptée au Renouvellement de l'Environnement) :

- Les capitaux doivent être conservés (toute dégradation de l'environnement est visible dans les comptes),
- Les capitaux ne sont pas interchangeables (une pénalité ou un don financier ne compense pas un sol dégradé ou une espèce disparue).
- Les acteurs concernés par le maintien d'un capital (eau, biodiversité, emploi agricole) sont impliqués pour identifier ce capital (pas seulement le banquier, mais aussi les associations locales, les chasseurs, les collectivités territoriales, etc ).
- Pour valoriser le capital, on ne cherche pas à donner un prix à l'humain ou à la nature, mais on mesure les coûts engagés (le temps passé est traduit en coût) pour restaurer ou préserver les capitaux.

### Les perspectives ?

L'exercice a été réalisé en 2017 sur 3 fermes pilotes. Nous voulons permettre au plus grand nombre de fermes de bénéficier de ces nouvelles règles, et pour cela, nous appuyer sur les réseaux agricoles volontaires (Fermes d'Avenir en est un). Nous souhaitons mettre en place des contrats entre des agriculteurs (dont on sait maintenant calculer les bénéfices rendus) et des bénéficiaires (collectivités, entreprises, agences de l'eau, citoyens), pour soutenir leur modèle économique, sous diverses formes : rétribution financière régulière, aide aux investissements, fiscalité avantageuse, promotion des produits, achat par la commande publique.

### En savoir plus :

Site Fermes d'Avenir : <https://fermesdavenir.org/fermes-davenir/nos-actions/lobbying>

Site Auxilia Conseil : <http://www.auxilia-conseil.com/conseil/alimentation-et-sante>



Ces travaux sont financés par la fondation IRIS